

Le Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme
recrute

un(e) Technicien(ne) milieux aquatiques

Cadre d'emplois des techniciens

(recrutement dans les conditions statutaires, mutation, détachement ou inscription en liste d'aptitude, ou à défaut contractuel (article L332-8 disposition 2 du Code Général de la Fonction Publique))

DESCRIPTIF DE L'ORGANISME EMPLOYEUR ET CONTEXTE

Le Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme a été créé en 2018 suite à la prise de compétence GEMAPI par quatre Intercommunalités (Vallées du Haut Anjou, Loire Layon Aubance, Anjou Loir et Sarthe et Angers Loire Métropole). Il agit dans les domaines de la prévention des inondations, de la gestion et la préservation des milieux aquatiques (restauration des rivières et zones humides).

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI

Dans le cadre d'un Contrat Territorial Eau établi à l'échelle du territoire, vous serez chargé(e) de mener les programmes de restauration des milieux aquatiques et l'animation à l'échelle des commissions Mayenne et Sarthe.

MISSIONS

- Définir le programme de travaux à mettre en place sur les milieux aquatiques (rivières, zones humides, fossés...) et les milieux liés fonctionnellement (éléments paysagers...) pour atteindre l'objectif : études initiales, concertation, animation, financeurs... ;
- Mettre en œuvre le programme arrêté et validé par le Syndicat : études, travaux, communication, gestion d'une base de données cartographiques, évaluation du programme, subventions ;
- Animer les commissions géographiques de la Mayenne et de la Sarthe ;
- Assurer la communication, l'information, la sensibilisation et la concertation avec tous les acteurs et partenaires ainsi que pour le grand public ;
- En collaboration avec le directeur et les collègues du pôle milieux aquatiques : Préparer, organiser, animer et assurer le secrétariat du comité de pilotage et des différentes instances de travail (comité de pilotage restreint, commissions de travail, réunions communales...)
- Assurer une veille, une assistance aux services / collectivités dans le domaine de compétence, sur demande de partenaires et validé par la hiérarchie ;
- Suivre l'évolution des SAGE proches du territoire et participer au groupe de travail le cas échéant.

PROFIL :

De formation BAC + 2/3, dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques, vous avez :

- Des compétences techniques spécifiques au poste : avoir de bonnes connaissances des milieux aquatiques (cours d'eau, zones humides, ...) et des techniques de restauration ; maîtriser les outils SIG (Qgis) ; connaître les règles de la commande publique, connaître la réglementation en vigueur en matière d'environnement (Loi sur l'Eau) ;
- Des compétences générales : connaître l'environnement territorial, les règles de fonctionnement et de processus de décision des collectivités ; maîtriser les outils informatiques ;
- Des compétences en communication : maîtriser l'expression orale et écrite ; posséder des capacités relationnelles : écoute, dialogue ; savoir faire preuve de pédagogie ; savoir négocier ; disposer des capacités d'animation et de conduite de réunion ;

- **Savoirs être** : avoir le sens du travail en équipe, faire preuve d'autonomie ; être rigoureux(se) et méthodique ; posséder le sens du service public.

Lieu de travail : Angers centre

Temps complet

Rémunération statutaire + régime indemnitaire.

Télétravail, chèques déjeuner, participation mutuelle et prévoyance.

Adressez votre candidature accompagnée d'un CV et d'une photo si vous le souhaitez auprès de :

*Monsieur Le Président,
Syndicat mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme
83 RUE DU MAIL BP 80 011
49020 ANGERS CEDEX 02*

*Ou par mail :
anne-laure.riobe@smbvar.fr*

Avant le mardi 07 novembre 2023